

deux premières années, on estime que le coût de gestion de la Commission a doublé.

Je crois que le gouvernement devrait se demander non pas quels avantages il va pouvoir tirer de la Foothills, mais quels avantages il va pouvoir lui offrir, sinon il se pourrait que la Foothills abandonne la partie et que le pipe-line ne soit jamais construit. Cette entreprise gigantesque et complexe exigera de l'industrie et du gouvernement un degré de collaboration sans précédent dans l'histoire de notre pays. En outre, le financement du projet constitue en lui-même un défi d'envergure. On y parviendra difficilement, et certains estiment que l'entreprise est hasardeuse.

En examinant le bill à l'étude, je suis porté à croire que le plus grand obstacle au démarrage de ce projet pourrait bien venir des banques qui refuseraient de fournir un chèque en blanc pour couvrir les frais d'établissement de l'Administration du pipe-line du Nord. Il suffit de songer au gaspillage auquel le gouvernement a coutume de se livrer pour craindre que cette Administration ne devienne un véritable gouffre financier.

Les députés doivent se demander, comme tout le monde, s'ils accepteraient de prêter à une société qui donne carte blanche au gouvernement. Au comité, je proposerai un amendement et une formule visant à limiter le montant que le gouvernement pourra réclamer à la Foothills pour les frais d'administration de cet organe de réglementation.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le vice-premier ministre (M. MacEachen) ont beaucoup parlé de l'embranchement de Dempster. Or, il est fort possible que cet embranchement ne soit jamais construit. Je reconnais toutefois que pour le moment c'est une hypothèse intéressante. C'est peut-être la seule solution de rechange qui s'offre à vous, quoique la Dome Petroleum Company, qui a courageusement effectué des travaux de prospection dans la mer de Beaufort, semble maintenant disposer de réserves suffisantes pour justifier la réalisation du projet initialement connu sous le nom de pipe-line de la vallée du Mackenzie. Quoi qu'il en soit, il est probable que les premières livraisons en provenance de ces régions seront acheminées par navires-citernes. En effet avec ce mode de transport on n'a pas besoin de réserves aussi importantes qu'il n'en faut pour le transport par pipe-line.

Avant de terminer, je vous signale que la proposition de la Foothills ne porte que sur un mode de transport. Il s'agit du transport d'énergie sous forme de gaz naturel, et les États-Unis sont les clients. Ce service n'est pas différent de celui qu'assurent d'autres modes de transport par rail, par mer ou par air. Dans le cas qui nous intéresse, ce transport s'effectue au moyen d'un pont terrestre reliant certains États des États-Unis.

● (1642)

Les transports constituent de grosses affaires au Canada, et il en est de même pour les pipe-lines. A en juger par les données relatives dont nous disposons pour les quelques dernières années, le transport du pétrole et du gaz naturel par pipe-line a produit des recettes de 1.3 milliard de dollars, ce qui représente 16 p. 100 des recettes réunies de tout le transport des marchandises par avion, par rail, par navire et par camion. Les pipe-lines n'ont rien de neuf dans le pays. Voilà en fait plus de 100 ans qu'il en existe chez nous. Le Canada compte aujourd'hui près de 100,000 milles de pipe-lines, par rapport à quelque 60,000 milles de voies ferrées.

### *Pipe-line du Nord—Loi*

Les pipe-lines Interprovincial et TransCanada sont les plus longs au monde pour le pétrole et pour le gaz naturel respectivement. Ces derniers et d'autres ont posé aux ingénieurs canadiens de durs défis à relever et l'occasion d'innover en technologie. Ainsi, le Transmountain Pipeline qui achemine le pétrole depuis Edmonton jusqu'à Vancouver à travers les montagnes Rocheuses et les chaînes côtières représente aujourd'hui encore une remarquable réalisation technique.

Je trouve considérable et impressionnante l'apport financier que l'on fournira à la société Foothills, une compagnie de transport, pour l'aider à transporter du gaz naturel américain. On prévoit qu'à compter de la première année complète d'exploitation du pipe-line Foothills Alaska, sans parler du raccordement de Dempster, la compagnie réalisera des profits nets de 170 millions de dollars après impôts. Les recettes totales, avant impôts et avant amortissement, seront de l'ordre de 500 millions par année. Voilà qui représente quelque 10 p. 100 du déficit actuel de notre balance des paiements. Le gouvernement du Canada touchera un montant de l'ordre de 150 millions par année de la compagnie Foothills au titre de l'impôt fédéral sur le revenu. Ainsi, sur une période de dix ans, la compagnie rapportera au gouvernement un revenu de tout près de 2 milliards de dollars, et l'entreprise contribuera environ 50 millions de dollars à la balance des paiements du Canada.

Ayant ainsi l'occasion de faire adopter au Parlement un projet de loi destiné à aider une entreprise d'une aussi grande importance pour le Canada que celle-ci, nous serions bien avisés de ne pas choisir comme points de débat des questions insignifiantes, à tout prendre, et risquant de faire avorter tout le projet. Nous avons l'occasion de prouver au monde entier que le Canada peut entreprendre la construction du pipe-line, le plus important jamais entrepris et terminé au monde, du point de vue des dimensions et du coût. Les parlementaires et le gouvernement se doivent d'aborder le projet de façon positive et utile. Le gouvernement Trudeau se doit de prendre un pas décisif et de démontrer à la communauté mondiale de l'investissement que les folies du gouvernement sont maintenant chose du passé.

Nous avons l'occasion de démontrer la crédibilité du Canada comme pays où investir. Nous avons l'occasion d'aider notre voisin et protecteur, les États-Unis d'Amérique. Ce pays est notre plus grand associé commercial. Nous pouvons contribuer pour beaucoup à la sécurité de nos approvisionnements d'énergie et de notre défense mutuelle.

Aussi, allons donc de l'avant et n'ergotons pas sur le partage du gâteau, pour savoir qui des deux partenaires en aura 5 ou même 10 p. 100. Arrangeons-nous pour qu'on fasse le gâteau et que le projet se réalise.

**Des voix:** Bravo!

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur l'Orateur, bien des raisons me poussent à prendre part au débat. Avant d'entrer dans le vif du sujet, toutefois, j'aimerais apporter quelques corrections à certaines observations formulées cet après-midi par le député de Comox-Alberni (M. Anderson). En fait, il a été plutôt flatteur pour moi et le Nouveau parti démocratique puisqu'il a consacré la presque totalité de son discours à critiquer les propos de certains de nos députés. Quand cela se produit du côté du gouvernement, alors je sais qu'une grande partie de ce que les députés néo-démocrates ont dit doit être